



**« TRENTE ANS
POUR OBTENIR
JUSTICE, C'EST
TROP LONG »**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



« Les gens ont perdu patience. Ils n'ont pas oublié. Ils pleurent encore les membres de leur famille morts ce jour-là. Ils trouvent que maintenant, quand même, notre gouvernement et l'entreprise devraient nous écouter et prendre des mesures, parce que 30 ans pour obtenir justice, c'est trop long... »

Safreen Khan, 20 ans, dont les parents ont survécu à la fuite de gaz survenue en 1984 à Bhopal

Autrefois, on l'appelait la cité des Lacs. Mais Bhopal s'est inscrite dans l'histoire comme le site de l'une des pires catastrophes industrielles du monde.

En 1984, une fuite de gaz toxique, dans cette ville du centre de l'Inde, a tué ou grièvement atteint des dizaines de milliers de personnes. Trente ans plus tard, les suites de cet événement tragique tournent toujours en dérision la notion de droits humains.

LA CATASTROPHE

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, environ 24 tonnes d'isocyanate de méthyle, gaz hautement volatil et mortel, se sont échappées de l'usine de pesticides Union Carbide, à Bhopal. En trois jours, pas moins de 10 000 personnes sont mortes dans de terribles souffrances, suffoquées par leurs fluides corporels qui s'engouffraient dans leurs poumons. « J'ai vu des milliers de gens étendus là, évoque le médecin pathologiste D.K. Satpathy, qui s'est précipité à l'hôpital en cette nuit fatidique. Certains gémissaient, d'autres haletaient, d'autres encore pleuraient. »

Pourtant, quand lui-même et d'autres médecins ont appelé Union Carbide pour tenter d'obtenir des informations sur le traitement, les représentants de l'entreprise ont affirmé que ce gaz n'était qu'un irritant léger et ont déconseillé aux autorités sanitaires d'administrer un composé chimique qui aurait pu sauver la vie des personnes atteintes.

Environ un demi-million de personnes ont été exposées à des concentrations dangereuses de substances toxiques. Beaucoup ont contracté des maladies invalidantes ou sont maintenant handicapées à vie.

« Je vomissais, j'avais très mal à la poitrine et les yeux irrités », raconte Shahzadi Bi, qui continue à vivre près de l'usine avec sa famille. Son mari a eu les poumons gravement atteints, et les médecins lui ont dit que son cœur l'était également, de façon irréversible.

Jusqu'à aujourd'hui, Union Carbide a constamment refusé de divulguer des détails essentiels sur la composition du gaz et sur ses effets sur les gens. Or, sans ces informations, il est impossible de proposer un traitement efficace.

UN CRIME INDUSTRIEL

Presque immédiatement après l'accident, les autorités indiennes ont engagé des poursuites pénales contre Union Carbide India Limited (UCIL), sa société mère américaine Union Carbide Corporation (UCC), l'homme qui était alors président-directeur général (PDG) d'UCC, Warren Anderson, et huit employés indiens d'UCIL.

Par la suite, il s'est avéré qu'UCC – l'entreprise au cœur de la catastrophe – savait déjà, plusieurs années avant le désastre de 1984, que des problèmes de sécurité se posaient



à l'usine de Bhopal. Elle a pourtant continué à stocker d'énormes quantités d'isocyanate de méthyle, produit extrêmement toxique, au mépris des procédures applicables. De plus, elle n'a pas élaboré de plan d'urgence indiquant à la population locale comment se protéger en cas de fuite, alors qu'elle en avait mis un en place dans une usine du même type en Virginie occidentale, aux États-Unis.

Dès son arrivée à Bhopal, le 7 décembre 1984, Warren Anderson a été arrêté. Mais il a été libéré quelques heures plus tard, sous la condition qu'il se présenterait devant les tribunaux indiens pour répondre de l'accusation d'homicide par imprudence (non de meurtre) portée contre lui. Il n'est jamais revenu et a échappé à la justice jusqu'à sa mort en septembre 2014.



Quelques années après la catastrophe, UCC s'est retirée d'UCIL en vendant ses actions. Elle a quitté Bhopal, laissant une population déjà meurtrie affronter seule la pollution sur un site fortement contaminé.

En 2010, soit 26 ans après la catastrophe, sept employés d'UCIL, tous indiens, ont été condamnés pour avoir donné la mort par négligence criminelle. Mais la société mère d'UCIL, UCC, qui a son siège aux États-Unis, continue d'échapper à la justice.

En 2001, UCC a été rachetée par une autre entreprise américaine, la Dow Chemical Company (Dow). Propriétaire de 100 % des parts d'UCC, Dow est en droit de dicter la conduite de sa filiale, mais à ce jour, elle n'a pris aucune mesure pour que celle-ci réponde des accusations pénales portées contre elle.

ABRÉVIATIONS

UCC : Union Carbide Corporation, qui a son siège aux États-Unis.

UCIL : Union Carbide India Limited. Au moment de la catastrophe, UCIL était contrôlée par UCC qui détenait 50,9 % de ses parts.

Dow : Dow Chemical Company. Dow possède la totalité des parts d'UCC depuis 2001 et la contrôle entièrement.

Union Carbide : Dans ce document, cette dénomination renvoie au groupe Union Carbide, qui inclut UCC et UCIL.

Pour marquer le 30^e anniversaire de la catastrophe de Bhopal, Amnesty International a demandé au photographe primé Raghu Rai de rassembler des photos illustrant les effets à long terme de la fuite de gaz sur les habitants de Bhopal. En 1984, Raghu a été témoin des conséquences désastreuses de la fuite. Cette synthèse contient des photos d'archives et des photos récentes.

Ci-dessus : L'usine Union Carbide abandonnée projette son ombre sinistre sur les quartiers de Bhopal, décembre 2001. La fuite de gaz de 1984 et la contamination causée par les activités de l'usine continuent de gangrener la santé et la vie des habitants de Bhopal.

Couverture : Shahzadi Bi, 60 ans, survivante de la fuite de gaz de Bhopal, chez elle à Blue Moon Colony, à quelques centaines de mètres à peine de l'usine Union Carbide abandonnée. Ce quartier est l'un des 22 situés aux alentours de l'ancienne usine.

© Raghu Rai / Magnum Photos

SAFREEN KHAN

► Safreen Khan, 20 ans, est une militante de la nouvelle génération. Elle est trop jeune pour avoir vécu les événements en direct, mais toute sa vie a été marquée par les suites de la catastrophe. Ses parents ont survécu à la fuite. Elle continue à vivre dans l'ombre sinistre de l'usine.

C'est à l'école que Safreen a pour la première fois entendu parler de la catastrophe de 1984 et de l'entreprise responsable, Union Carbide. « J'ai interrogé ma mère pour essayer d'obtenir plus d'informations. C'est à ce moment que j'ai compris que les problèmes de ma famille avaient commencé avec la fuite de gaz. »

Intriguée par ce qu'elle entendait, Safreen est allée de plus en plus aux réunions. Elle a vu ses parents faire une grève de la faim avec d'autres contestataires. Membre d'Enfants contre Dow-Carbide (Children Against Dow-Carbide) depuis 2008, Safreen a porté la lutte pour la justice menée par les survivants de Bhopal jusqu'au Royaume-Uni et aux États-Unis.





©Raghu Rai / Magnum Photos

Ci-dessous : Des patients au centre de santé Sambhavna, qui traite gratuitement les victimes de la fuite de gaz.

À droite : Satinath "Sathyu" Sarangi (debout au centre) et Rachna Dhingra (debout près de lui) au centre de santé Sambhavna.



©Raghu Rai / Magnum Photos



UNE PARODIE DE JUSTICE

Au cours des 30 dernières années, la fuite a causé la mort de plus de 20000 personnes. Des dizaines de milliers de personnes qui ont été exposées au gaz continuent à subir des séquelles qui, dans certains cas, se transmettent à la génération suivante.

Les femmes et jeunes filles sont particulièrement affectées, car les fausses-couches, l'infertilité ou les règles irrégulières sont fréquentes. Ces séquelles sont si courantes que la recherche médicale les désigne parfois par l'expression « épidémie de maladies gynécologiques ». « Et pourtant, déclare Satinath "Sathyu" Sarangi, fondateur du Groupe de Bhopal pour l'information et l'action (Bhopal Group for Information and Action), ces problèmes gynécologiques sont totalement négligés ».

Mais les rescapés de la catastrophe ne sont pas les seuls dont la vie et la santé subissent des conséquences néfastes et

durables. L'ombre de l'ancienne usine Union Carbide se projette toujours sur Bhopal. De nombreux habitants de cette ville souffrent de problèmes de santé similaires à ceux des victimes de la fuite et les attribuent à la contamination du site, qui n'a pas été dépollué depuis son abandon par Union Carbide.

Avant la fuite de gaz, l'activité de l'usine empoisonnait déjà l'eau que la population n'a eu d'autre choix que de boire pendant des décennies. Même si des militants ont récemment obtenu que certains quartiers, parmi les plus durement touchés, soient approvisionnés en eau salubre, de nombreuses personnes risquent encore de boire une eau polluée parce qu'elles n'ont pas le choix.

« Aujourd'hui, à de nombreux égards, la situation des victimes est pire qu'elle ne l'était au matin de la catastrophe, déclare Sathyu, également fondateur de la fondation Sambhavna (Sambhavna Trust), qui fait fonctionner un centre de

santé gratuit pour les personnes affectées par le gaz.

« Près de 150000 personnes luttent contre des maladies chroniques, souligne-t-il. En outre, nous avons la génération suivante, qui, d'après nos observations, est également atteinte par les poisons d'Union Carbide. En plus de cela, environ 40000 personnes vivent aux abords de l'usine et sont exposées à un assortiment toxique de produits chimiques et de métaux lourds. Et celles-ci aussi présentent de nombreux problèmes de santé. »

Ce qu'a vécu la fille de Shahzadi Bi, née après la catastrophe, est une épreuve répandue au sein de cette génération ; les habitants évoquent de nombreux cas similaires. « Ma fille n'a pas pu concevoir pendant les quatre années qui ont suivi son mariage, dit-elle. Les médecins lui avaient clairement dit : "Comme vous avez bu de cette eau toxique, vous ne pourrez pas avoir d'enfants" ».



SATINATH SARANGI

▲ Satinath Sarangi (debout au centre) – ou Sathu, c’est ainsi qu’il préfère qu’on l’appelle – travaillait dans un village à une centaine de kilomètres de Bhopal quand il a pour la première fois entendu parler de la fuite de gaz à la radio. À ce moment-là, cela ne paraissait pas grave.

Pourtant, il s’est dit qu’il devrait essayer de donner un coup de main. Ingénieur de formation, il a pensé que son bagage scientifique pourrait être utile. Il s’est donc rendu à Bhopal dans les 24 heures qui ont suivi la fuite. « J’avais prévu de rester au maximum une semaine », se souvient-il. Une fois arrivé, il n’est jamais reparti.

Aujourd’hui, il est membre fondateur du Groupe de Bhopal pour l’information et l’action, ainsi que de la fondation Sambhavna.

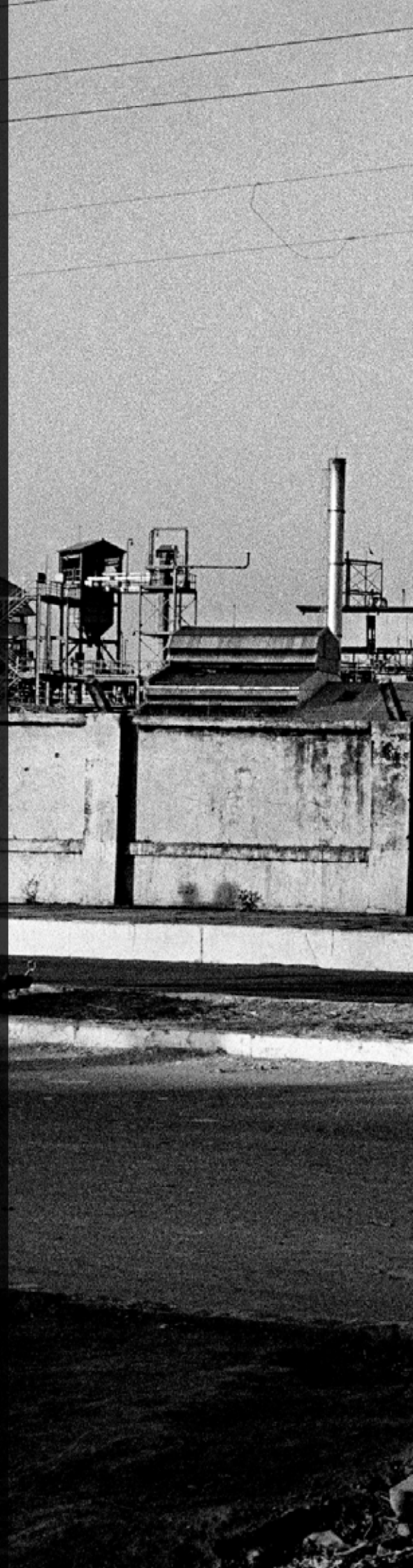
Pendant ces 30 années, Sathu a été un pilier pour les survivants gazés, leurs enfants et les personnes affectées par l’eau contaminée par les activités d’Union Carbide.

« Cette catastrophe est survenue essentiellement parce que le gouvernement a privilégié les investissements étrangers sur la vie et la santé des gens ordinaires », dit-il.

« Ce qui me permet de ne pas perdre courage, c’est la détermination de ces gens, qui sont parmi les plus pauvres du pays. Et pourtant, ils affrontent des pouvoirs parmi les plus puissants – la deuxième société de produits chimiques du monde, soutenue par le gouvernement américain. Et [ils n’ont] pas fait que les affronter, ils ont remporté des victoires au fil du temps et transmettent leur détermination à la génération suivante. »

30 ANNÉES D'INJUSTICE

- 2-3 décembre 1984** Fuite de gaz toxique à l'usine de pesticides Union Carbide, à Bhopal
- 3 décembre 1984** Inculpations pénales portées contre UCIL, UCC, son PDG Warren Anderson et huit employés indiens d'UCIL
- 7 décembre 1984** Arrestation de Warren Anderson. Libération trois heures plus tard
- 1986** Fondation du Groupe de Bhopal pour l'information et l'action
- 1986** Le gouvernement indien réclame à UCC le versement d'une indemnité de 3,3 milliards de dollars américains
- 1989** Le gouvernement indien accepte en guise d'indemnisation une enveloppe de 470 millions de dollars américains
- 1992** Un tribunal indien déclare que Warren Anderson et UCC se sont « soustraits à la justice »
- 1994** UCC vend ses parts d'UCIL et se retire du marché indien
- 1996** Création par des militants de la fondation Sambhavna, qui dirige un centre de santé gratuit pour les survivants
- 2001** Dow prend pleine possession d'UCC
- Mai 2004** La Cour suprême de l'Inde ordonne l'approvisionnement en eau potable des populations locales affectées par la contamination causée par l'usine d'UCC. Rien ne se passe. Début des manifestations
- Janvier 2005** À la suite d'appels lancés par le Groupe de Bhopal pour l'information et l'action, le tribunal cite Dow à comparaître, exigeant qu'elle explique pourquoi elle n'a pas obligé UCC à répondre des accusations pénales portées contre elle. Cette citation est suspendue pendant huit ans à la demande de Dow
- 2006** Les survivants et les militants marchent sur Delhi, parcourant 700 km à pied pour exiger de l'eau salubre. Le Premier ministre donne son accord. Rien de plus ne se passe
- 2009** De l'eau potable arrive dans 14 quartiers. À la suite de manifestations, huit quartiers de plus en disposent en 2013
- Juin 2010** Vingt-six ans après les premières inculpations pénales, la culpabilité d'UCIL est reconnue, ainsi que celle de sept employés indiens, condamnés à deux ans d'emprisonnement et à une amende de 2 200 dollars américains. UCIL encourt une amende de 11 000 dollars américains
- 2010** Le gouvernement dépose auprès de la Cour suprême une requête en révision pour permettre une renégociation de l'accord d'indemnisation conclu en 1989, mais les chiffres du gouvernement concernant les morts et les malades demeurent trop bas
- Juillet 2013** Un tribunal indien renvoie à Dow une citation à comparaître
- Septembre 2014** Décès de Warren Anderson, ancien PDG d'UCC
- Novembre 2014** Neuf ans après le premier envoi d'une citation à comparaître, Dow ne s'est toujours pas présentée devant les tribunaux indiens
- Novembre 2014** À la suite d'une grève de la faim menée par cinq survivantes, le gouvernement indien déclare qu'il va revoir le nombre des morts et des malades conformément aux recherches médicales et aux dossiers d'hospitalisation. Les survivants parlent d'une importante victoire.
- 2-3 décembre 2014** Trente ans après la fuite de gaz, UCC continue de se soustraire aux accusations pénales, le site n'a pas été décontaminé et les populations locales continuent de souffrir des conséquences de la fuite et de la contamination. On s'attend à de grandes manifestations.



Un homme portant le corps de sa femme passe devant les bâtiments déserts de l'usine de pesticides d'Union Carbide, d'où s'est échappé le gaz toxique qui l'a tuée la nuit précédente, le 5 décembre 1984. Entre le 2 et le 3 décembre 1984, environ 25 tonnes d'isocyanate de méthyle, gaz hautement volatil et mortel, ont fui de cette usine, tuant près de 10 000 personnes en trois jours.





D.K. SATPATHY

◀ La nuit de la fuite de gaz, le docteur D.K. Satpathy, pathologiste et ancien directeur de l'institut médico-légal de l'État, a vu affluer les cas urgents à l'hôpital Hamidia.

Entourés de patients qui succombaient sous leurs yeux, ses collègues et lui se sont efforcés de trouver un moyen de les traiter. À partir du 5 décembre, on a conseillé aux médecins d'injecter aux patients du thiosulfate de sodium, antidote connu en cas d'exposition au cyanure. Mais ce conseil, qui venait du siège d'Union Carbide aux États-Unis, a été annulé quelques jours plus tard, et on a demandé aux médecins de cesser d'utiliser ce produit.

« Si toutes les victimes... avaient eu cette injection, nous aurions pu maîtriser... les séquelles, déclare le docteur Satpathy. Aucun pays ne doit accepter d'activités industrielles dangereuses, qui menacent la santé des gens. »

SHAHZADI BI

▶ Shahzadi Bi, 60 ans, vit à Blue Moon Colony, l'un des 22 quartiers entourant l'ancienne usine de pesticides Union Carbide. Cette zone subit les effets néfastes de la contamination de l'eau par les produits chimiques abandonnés sur le site de l'usine.

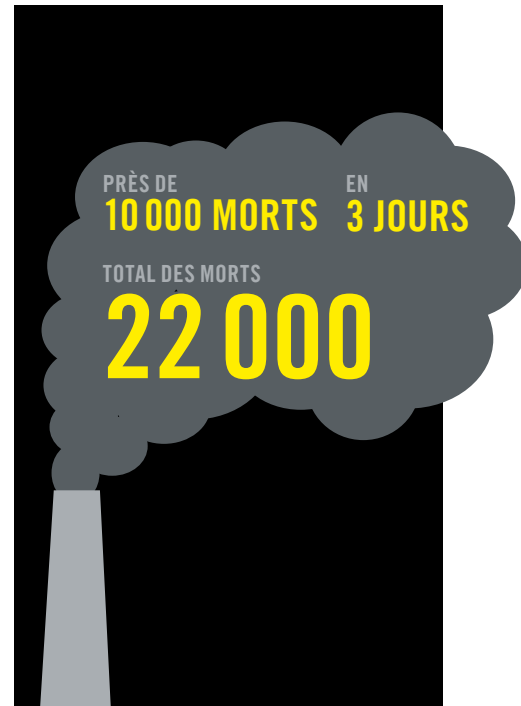
« Je suis victime de deux catastrophes – la fuite de gaz toxique et la toxicité de l'eau destinée à la boisson », explique-t-elle.

La catastrophe a bouleversé sa vie et celle de sa famille. « Tout le monde a des rêves, dit-elle. J'en avais aussi. Je ne rêvais pas de devenir institutrice ou médecin... J'espérais que nous pourrions offrir une bonne formation à nos enfants... Mais la fuite de gaz a anéanti tous ces rêves. »





©Raghu Rai / Magnum Photos



LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

Non seulement le gouvernement indien a systématiquement sous-estimé le nombre de personnes décédées ou tombées malades du fait de la fuite, mais il n'a pas fait décontaminer le site pollué par les activités d'Union Carbide. En outre, les soins offerts par l'État sont insuffisants, et aucune étude digne de ce nom n'a été réalisée pour connaître l'impact complet de la fuite de gaz ou de la contamination de l'environnement sur la santé de la population.

« Le gouvernement a lancé très peu d'initiatives pour recueillir des informations sur l'ensemble des conséquences de l'exposition au gaz, déclare Rachna Dhingra, du Groupe de Bhopal pour l'information et l'action. C'est pourquoi nous disposons aujourd'hui de si peu de données sur les séquelles et maladies chroniques provoquées par cette exposition.

« Mais [en ce qui concerne] le problème de la contamination, c'est encore pire – parce que le gouvernement ne les [les gens exposés à la contamination de l'environnement] reconnaît pas comme

des personnes affectées par les poisons d'Union Carbide. C'est pourquoi ces gens n'ont pas droit à un traitement médical gratuit... C'est donc une bataille que nous menons depuis très longtemps. Et maintenant, tout récemment, le Conseil indien de la recherche médicale (Indian Council of Medical Research) a lancé un projet afin d'étudier les effets de la consommation d'eau contaminée sur la santé des gens. »

Selon Rachna, l'impact de la fuite sur les femmes a été complètement négligé.

« Toute la structure gérant les secours aux personnes exposées au gaz n'a qu'un seul hôpital pour s'occuper des femmes, et uniquement des problèmes liés à la grossesse, indique-t-elle. Les locaux de l'hôpital sont dans un tel état que si une femme a besoin d'un frottis, on ne pourra pas lui faire... On ne tient absolument pas compte des problèmes de santé des femmes, liés à l'exposition. »

Ci-dessus : Incinération collective de victimes près des fosses communes, quelques jours après la fuite de gaz, 5 décembre 1984.

LES ÉTATS-UNIS, BASE DE REPLI POUR LES ENTREPRISES CRIMINELLES ?

Le gouvernement indien n'est pas le seul à avoir abandonné les survivants de la catastrophe de Bhopal. Le gouvernement des États-Unis a l'obligation de veiller à ce que les entreprises américaines – comme UCC et Dow – rendent des comptes pour les atteintes aux droits humains qu'elles commettent où que ce soit dans le monde. Mais il n'a pas fait grand-chose pour qu'UCC réponde aux accusations pénales la visant. Il a même fait office de base de repli pour UCC, car cette société a pu échapper à la justice au seul motif qu'elle a son siège aux États-Unis.

Les tribunaux américains ont plusieurs fois rejeté les tentatives des survivants de poursuivre UCC pour les dommages causés. Cela révèle de graves lacunes dans la législation américaine, qui prend des libertés par rapport aux normes internationales, et il appartient au gouvernement de corriger ces carences.

Les États-Unis n'accepteraient jamais qu'une entreprise étrangère se soustraie à ses responsabilités après avoir porté atteinte à la santé et aux



moyens d'existence de personnes sur leur territoire. Mais ils semblent moins regardants quand les rôles sont inversés.

AUCUNE VÉRITABLE INDEMNISATION

Si l'indemnité versée aux survivants de la fuite de gaz a été si dérisoire, c'est parce que le gouvernement indien a largement sous-estimé le nombre de personnes tombées malades ou mortes des suites de la catastrophe. En 1986, le gouvernement a porté plainte et exigé d'Union Carbide 3,3 milliards de dollars américains d'indemnisation. Trois ans plus tard, il a accepté, dans le cadre d'un accord amiable, un montant définitif plafonné à 470 millions de dollars américains. Il n'a donné aucune explication sur cette réduction spectaculaire de la somme et n'a pas davantage indiqué pourquoi il la jugeait acceptable.

Le nombre des décès et des malades ayant augmenté entre temps, l'insuffisance du montant versé par Union Carbide n'en est que plus criante. À tel point, que le gouvernement indien s'est maintenant tourné vers la Cour suprême de l'Inde pour obtenir un complément d'indemnisation d'UCC. Le gouvernement cite également Dow dans sa requête.

Des militants de Bhopal ont exercé de fortes pressions sur le gouvernement pour qu'il reprenne les chiffres corrects des morts et des malades et exige un montant correspondant à la réalité, et donc équitable. En novembre 2014, des groupes de survivants ont obtenu une victoire importante, lorsque le gouvernement indien leur a annoncé qu'il reverrait les chiffres présentés à la Cour suprême et tiendrait compte cette fois-ci de la recherche médicale et des données des hôpitaux. S'il honore cette promesse, le gouvernement aura fait un grand pas vers la réparation de cette injustice historique.

RACHNA DHINGRA

▲ Rachna Dhingra (au centre) a démissionné de son poste dans une société multinationale de conseil en gestion aux États-Unis pour venir à Bhopal en 2003, lorsqu'elle a compris qu'elle pouvait faire quelque chose pour aider les gens sur place. Elle n'en est jamais repartie et elle appartient aujourd'hui au Groupe de Bhopal pour l'information et l'action.

« Les sociétés ne peuvent pas venir ici, tuer et polluer, puis partir et s'en tirer sans assumer la moindre responsabilité », déclare-t-elle. Dans la bataille pour la responsabilisation, les militants doivent être vigilants.

« Ces sociétés sont vraiment bien équipées pour exercer des pressions, utiliser des avocats, espionner et épier les militants, dit-elle, et nous aussi, nous devons mieux nous équiper pour déceler et révéler leurs mensonges. »

RAMPYARI BAI

► Rampyari Bai est l'une des survivantes de Bhopal les plus déterminées. Maintenant âgée de 90 ans, elle a commencé à lutter au moment de la catastrophe. En 1984, elle vivait près de l'usine avec son fils et sa bru, enceinte de sept mois. Cette nuit-là, quand le gaz s'est répandu dans l'air, la jeune femme est entrée en travail. Elle et son bébé sont morts peu après.

Rampyari a un cancer et souffre de troubles respiratoires, mais elle continue à se battre pour obtenir une véritable indemnisation. Elle affirme que c'est le fait de protester qui la maintient en vie. « Je n'arrêterai pas de poursuivre les gouvernements », dit-elle. « Je me battraï jusqu'à mon dernier souffle. »

Pour Rampyari et tant d'autres militants, ce 30^e anniversaire pourrait être leur dernière chance d'attirer l'attention sur la terrible injustice qui frappe les survivants. Dow acceptera-t-elle finalement d'assumer les responsabilités qui lui incombent en tant que propriétaire à part entière d'une entreprise qui a détruit tant de vies ? Les États-Unis joueront-ils enfin leur rôle et veilleront-ils à ce qu'elle s'incline ? Il est temps que le gouvernement indien rompe avec le passé, défende les droits de ces populations parmi les plus pauvres et répare les injustices une bonne fois pour toutes.

En dernière page : Des survivants de la fuite de gaz survenue à Bhopal en 1984 manifestent devant la résidence du Premier ministre du Madhya Pradesh et exigent une indemnisation digne, septembre 2014.

Les survivants, condamnés à ne recevoir que des soins rudimentaires et des indemnités dérisoires, luttent depuis 30 ans pour que les entreprises à l'origine de cette catastrophe soient traduites en justice. Il s'agit de l'une des plus longues luttes menées par la population en Inde.

©Raghu Rai / Magnum Photos

LA LUTTE D'UN PEUPLE

Les survivants, condamnés à ne recevoir que des soins rudimentaires et des indemnités dérisoires, luttent depuis 30 ans pour que les entreprises à l'origine de cette catastrophe soient traduites en justice. Leurs démarches leur ont apporté des victoires toujours plus nombreuses et toutes remportées grâce à leur patience et à leur détermination.

« Ce que nous avons obtenu de plus important, raconte Rachna, c'est de l'eau potable pour au moins 60 000 personnes. Ça n'a pas été facile, parce que nous avons un gouvernement qui niait l'existence d'une contamination. »

Elle souligne également que le mouvement a réussi à stopper « certains investissements importants que Dow Chemical voulait faire » en Inde. Mais la plus grande de toutes les victoires est peut-être la lutte elle-même.

« Nous avons réussi à faire parler de ce problème pendant 30 ans, dit simplement Rachna. Ça a été possible parce que les gens ont continué à se battre. Je pense que c'est l'une des luttes populaires les plus longues menées en Inde. Je pense que c'est une grande victoire. »

La lutte de Bhopal pour la justice est en grande partie menée par des femmes. Shahzadi Bi, Safreen Khan et Rachna Dhingra font partie d'une multitude de femmes qui sont en première ligne

de ce combat livré depuis trente ans par plusieurs générations.

Rampyari Bai, 90 ans, rescapée de la catastrophe, est particulièrement combative. Sa ténacité a conduit une jeune génération de militants à la prendre pour modèle. « Nous sommes allées manifester à différents endroits et avons tenu d'innombrables rassemblements, dit-elle. Nous avons nagé dans des canalisations pour nous enfuir quand la police nous poursuivait. J'ai raconté cela à tout le monde – à mes sœurs, à mes frères, à des mères et à des filles – pour que notre lutte leur apprenne quelque chose. Il faut qu'ils aient du courage et ne reculent jamais dans la lutte. »

Fidèle à sa parole, en 2011, Rampyari a participé à une action de rue réussie contre Dow. Des militants ont empêché des trains de traverser Bhopal. « Les coups de bâton [de la police] pleuvaient, mais nous manifestions pacifiquement, nous ne faisons que crier des slogans, raconte-t-elle. Ils m'ont tellement battue ce jour-là que quatre personnes m'ont soulevée et portée ailleurs. »

Malgré les lésions irrémédiables infligées à sa jambe, les coups n'ont en rien altéré la passion de Rampyari.

« Je n'arrêterai pas de poursuivre les gouvernements, jure-t-elle. Je lutterai pour que les victimes du gaz obtiennent justice... Je lutterai jusqu'à mon dernier souffle. »





©Raghu Rai / Magnum Photos

JUSTICE TOUT DE SUITE

Amnesty International soutient les survivants et les militants de Bhopal qui se battent pour la justice.

Tous ensemble, nous demandons au **gouvernement indien** de veiller à ce que les survivants de la fuite de gaz soient indemnisés comme ils le méritent et reçoivent les traitements médicaux dont ils ont besoin. Nous lui demandons également de décontaminer sans délai le site de Bhopal, et de faire payer la facture en dernière instance aux entreprises responsables de la pollution.

Nous demandons au **gouvernement des États-Unis** de faciliter la résolution de tous les problèmes en suspens, notamment en exerçant des pressions politiques pour que les entreprises impliquées indemnisent correctement les survivants et paient les frais de décontamination.

Nous demandons également aux **gouvernements de l'Inde et des États-Unis** de veiller à ce qu'UCC et Dow se conforment aux ordonnances des tribunaux indiens et se présentent devant eux.

REJOIGNEZ-LES

Jusqu'à présent, leur campagne est restée ferme et vigoureuse, mais les survivants et les militants de Bhopal ne peuvent pas faire face seuls à toutes les difficultés. Rejoignez-les en ce 30^e anniversaire et aidez-les à remporter leur lutte pour la justice qui dure depuis trois décennies. Écrivez une lettre, changez leurs vies sur <http://bit.ly/writebhopal>

Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de 7 millions de personnes qui se battent pour un monde où tous et toutes peuvent exercer leurs droits humains. La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

AMNESTY.ORG

Amnesty International, Secrétariat international,
Peter Benenson House, 1 Easton Street,
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni

Index : ASA 20/035/2014, French, Décembre 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

